

Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation

Sylvain Brouard, Vincent Tiberj

► **To cite this version:**

Sylvain Brouard, Vincent Tiberj. Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation. 2007. <hal-01063752>

HAL Id: hal-01063752

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01063752>

Submitted on 12 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CEVIPOF


CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES DE SCIENCES PO

Le Baromètre Politique Français (2006-2007)

3^{ème} vague – Hiver 2006

LES TENSIONS AUTOUR DE L'IMMIGRATION DANS L'OPINION : CRISPATION ET POLARISATION

Sylvain Brouard & Vincent Tiberj

*Les données du BPF 2006-2007 ont été produites par le CEVIPOF avec le soutien du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. Le BPF 2006-2007 se déroule en quatre vagues de mars 2006 à février 2007, réalisées par l'IFOP.
Les données seront déposées au Centre de données socio-politiques de Sciences Po.*

Les tensions autour de l'immigration dans l'opinion : crispation et polarisation

Sylvain Brouard & Vincent Tiberj

La crise des banlieues de l'automne 2005 apparaît comme le point culminant, en France, des débats autour de l'immigration de la période postérieure au « 11 septembre ». Elle est révélatrice des changements intervenus peu à peu dans l'opinion publique autour des questions de la diversité. Il y a eu les craintes suscitées par le terrorisme islamiste, les incidents au stade de France lors du match France-Algérie, les débats autour du voile, des revendications de certaines associations musulmanes, autant d'éléments faisant craindre le délitement du modèle républicain face aux dérives communautaristes, réelles ou supposées. Il faut aussi mentionner les conséquences de l'apparition d'une politique de l'identité, avec la volonté que la France reconnaisse la diversité et la face d'ombre de son histoire coloniale.

Dans l'opinion, la crise des banlieues a été appréhendée essentiellement selon trois modes de lecture : la crise de l'autorité, celle du social et surtout le prisme de l'immigration. Par exemple, près de deux électeurs de droite sur trois peuvent être catégorisés comme étant « autoritaires fermés » face à ces événements. Pour eux, la responsabilité des émeutes était à chercher, non dans la faillite de l'Etat social, les discriminations ou le chômage, mais dans la volonté de certains groupes musulmans de se mettre en avant, dans le racisme anti-français, les actions des bandes, la petite criminalité ou encore l'insuffisante autorité des parents. Dans cette perspective, la solution à la crise ne passe pas par l'éducation, la lutte contre les discriminations ou la question du logement mais bien par un durcissement des politiques migratoires que ce soit la restriction du regroupement familial, ou l'expulsion des étrangers émeutiers.

Quelle peut être l'incidence des événements de 2005 sur les échéances électorales à venir ? Retrouve-t-on, dans l'opinion, l'écho des émeutes près d'un an après, ou bien comme pour le CPE, s'est-il dissipé dans le lot d'informations qui font le quotidien des campagnes électorales ? L'immigration et les questions autour de la diversité travaillent plus l'électorat à 100 jours de l'élection présidentielle qu'il ne le semble. Dans le BPF on ne compte qu'une faible minorité de Français qui placent l'immigration et les banlieues (respectivement 13% et 7.5%) parmi les deux problèmes les plus importants qui se posent à la France à la veille de l'élection présidentielle de 2007. A priori, ces enjeux ne préoccupent donc qu'une minorité

des électeurs. Pourtant, quand la SOFRES demande aux personnes interrogées dans leur baromètre présidentiel si l'immigration et les banlieues compteront dans leur vote, elles sont 37% à répondre beaucoup et 33% à répondre assez pour l'immigration en décembre 2006. Pour les banlieues, on comptabilise 43% de réponses « beaucoup » et 33% d'« assez ». Ce paradoxe apparent n'est pas qu'une question de mesure de l'opinion. En fait, les questions sur la diversité peuvent constituer une dimension latente qui structure nombre de débats. La mondialisation pèse socialement et économiquement mais les craintes qu'elle suscite trouvent aussi un écho dans les craintes que suscite l'Autre. C'est notamment ce que nombre d'électeurs, ont exprimé, particulièrement à droite et chez les « ni de gauche ni de droite », lors du référendum sur la Constitution Européenne (Brouard, Tiberj, 2006, Tiberj 2005). La situation de l'emploi en France est le premier sujet de préoccupation des Français, et peut contribuer à renforcer le sentiment d'une concurrence économique de la part des immigrés, contribuant indirectement à rendre l'enjeu migratoire encore plus prégnant. Il a également été constaté une relation forte entre préoccupations sécuritaires et attitudes anti-immigrés¹.

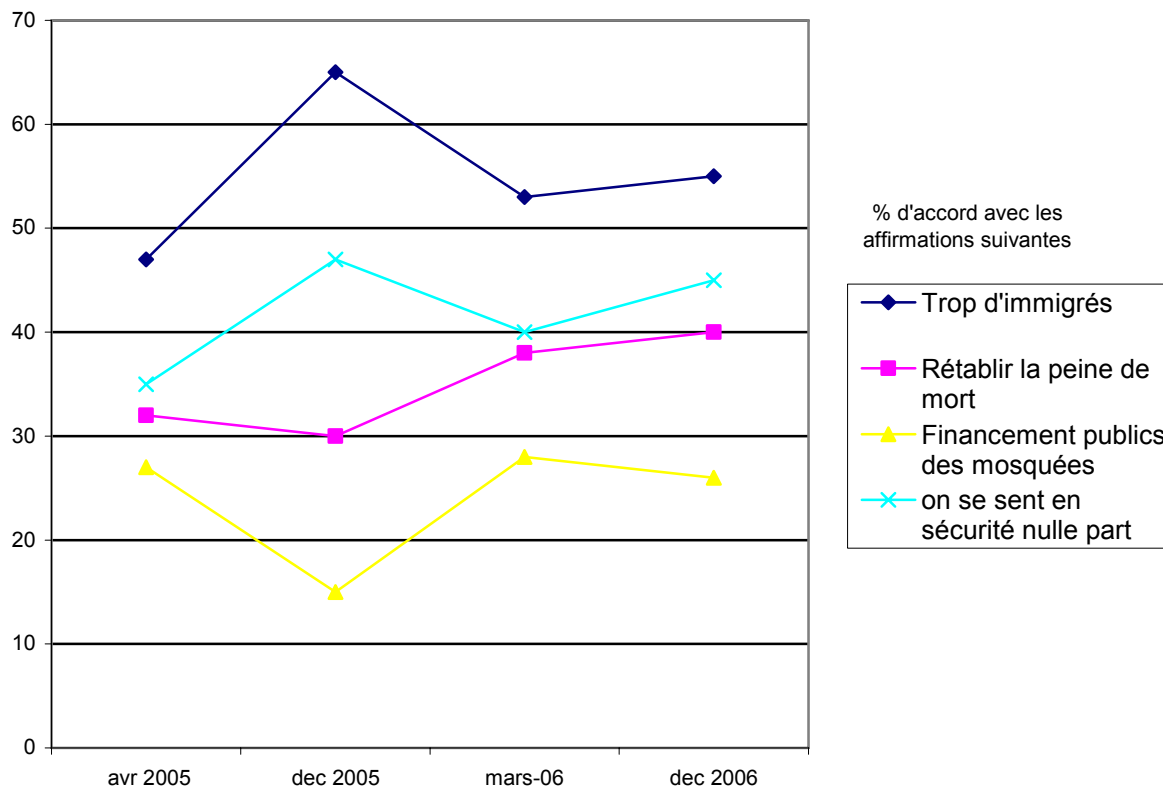
Une persistance de l'effet de la crise des banlieues² ?

Au regard des variations constatées dans l'opinion entre avril 2005 et décembre 2006 l'écho des événements en banlieue persiste, mais avec une intensité moindre. Les émeutes avaient entraîné une réelle crispation dans l'opinion publique française. La part d'électeurs « anti-immigrés » est passée de 47% à 65% entre avril et décembre 2005, confirmant ainsi la « lecture migratoire » des événements. Celle favorable à des subsides publiques pour la construction de mosquées a été quant à elle presque divisée par deux, passant de 27% à 15%. Enfin, les voitures brûlées et les violences ont eu un effet direct sur la perception de l'insécurité puisqu'en moins de six mois la proportion d'électeurs se sentant en insécurité a augmenté de 12 points passant de 35% à 47%.

¹ En 2002, 27.5% des Français interrogés dans le Panel Electoral Français se sentaient peu ou pas du tout en sécurité dans leur vie quotidienne. Mais, la relation avec le niveau de délinquance réelle était finalement très faible : 26% des parisiens, marseillais et lyonnais se disaient en insécurité, les villes où la délinquance est la plus élevée, contre 24% des habitants des communes rurales, là où elle est la plus faible en moyenne. Le sentiment d'insécurité s'explique avant tout par les caractéristiques individuelles, le niveau de confiance interpersonnelle ou de racisme, ou encore le genre (Tiberj, 2002). Résultat, deux citoyens confrontés au même contexte auront des réponses sécuritaires très différentes. Dans une enquête récente dirigée par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj sur les Zones Urbaines Sensibles, endroits criminogènes par excellence, les ethnocentristes sont 67% à être en insécurité contre 26% pour les pas du tout ethnocentristes.

² Sources : enquête miroir, avril 2005 et enquête crise des banlieues, décembre 2005, dirigées par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, BPF vague 1 et vague 3 (mars 2006 et décembre 2006).

Graphique 1 : Les opinions des Français vis-à-vis d'items relatifs à l'immigration, à la peine de mort, au financement public des mosquées et au sentiment d'insécurité



Fait encore plus marquant, on aurait pu croire que seule la frange de l'électorat la plus sensible aux questions tournant autour de l'insécurité et l'immigration, la frange davantage « fermée » si on reprend la typologie de Pascal Perrineau et de ses collègues, se serait crispée. Après tout c'est celle qui aurait pu voir dans les images de violence urbaine une confirmation de leurs craintes et préjugés face à l'immigration. Or ce n'est pas ce qui s'est passé, cette crispation a touché l'ensemble de la société. Ainsi, la progression du sentiment « anti-immigrés » s'échelonne dans le cas des catégories socioprofessionnelles entre +14 points chez les ouvriers à +24 points chez les professions intermédiaires, dans celui des tranches d'âge de +19 points chez les sexagénaires ou plus à +27 points chez les 18-24 ans et politiquement de +18 à gauche à +22 chez les non-alignés. En fait, les événements de banlieue ont produit du consensus en défaveur des immigrés : avant les émeutes, l'opinion qu'il y a « trop d'immigrés en France » n'obtenait la majorité que parmi les 45 ans et plus (52%) et ne devenait fortement majoritaire que chez les 60 ans et plus (64%) ; elle n'obtenait entre 50 et 55% que parmi les catégories populaires et les inactifs et touchait 63% des agriculteurs ; politiquement elle ne touchait qu'un non-aligné sur deux et 62% des électeurs se classant à droite. Après les événements, toutes les tranches d'âge s'accordent sur le fait qu'il y a « trop d'immigrés » (entre 57% chez les plus jeunes et 82% chez les sexagénaires et plus). Seuls les cadres et

professions intellectuelles se distinguent encore (45% de « trop d'immigrés ») mais ils sont 51% parmi les professions intermédiaires, 70% dans les catégories populaires et plus de 75% dans le reste de l'électorat ainsi que 49% parmi les électeurs de gauche à considérer qu'il y a « trop d'immigrés en France », et cette opinion est presque consensuelle dans le reste de l'électorat (75% chez les non-alignés, 83% à droite). On retrouve ce phénomène de contagion quand il s'agit de la construction des mosquées et du sentiment d'insécurité, mais dans des mesures moindres parce que dans le premier cas l'opinion y était déjà fortement opposée et dans le second parce qu'elle obéit également à d'autres logiques (notamment la crainte économique ou l'effet du genre).

Le graphique 1 pourrait donner l'impression d'une sorte de retour à la normale un an après les émeutes, mais ce n'est pas le cas. D'abord, la baisse des attitudes « anti-immigrés » ou du sentiment d'insécurité après décembre 2005 peut être le produit d'un « effet d'agenda ». Après tout le CPE puis d'autres sujets d'actualité ont occupé le devant de la scène. Les problèmes n'ont pas disparu mais les médias et les responsables politiques y ont accordé moins d'importance. Il en est allé de même pour l'électorat. Si le soutien à la construction de mosquées est revenu à son niveau de 2005, ce n'est le cas d'aucun des autres indicateurs communs aux quatre enquêtes. En décembre 2006, 55% des personnes interrogées dans le la vague 3 du BPF considèrent qu'il y a « trop d'immigrés en France », soit 8 points de plus qu'en avril 2005, quant au sentiment d'insécurité il reste de 10 points supérieur par rapport au printemps 2005. Enfin, le soutien au rétablissement de la peine de mort reste minoritaire mais, pour la première fois depuis longtemps en France il remonte, passant de 32% en avril 2005 à 40% en décembre 2006.

Plusieurs phénomènes doivent être relevés au sein de l'électorat. Dans certains groupes et sur certains indicateurs, l'effet banlieue s'est bien estompé, comme si les banlieues et la crispation qu'elles ont entraînée étaient oubliées. C'est notamment le cas à gauche par exemple : les événements en banlieue avaient accru considérablement les opinions « anti-immigrés » et le refus de la participation de l'Etat à la construction de mosquées. Un an plus tard, on compte 34% d'« anti-immigrés » à gauche contre 31% en avril 2005, pour la construction des mosquées le soutien a, quant à lui, légèrement progressé passant de 32% à 35%. Le contraste est saisissant avec les électeurs de droite où la crispation demeure, bien que légèrement érodé. Entre avril et décembre 2005 l'opinion « anti-immigrés » avait progressé de 21 points, tout comme le sentiment d'insécurité, et le soutien à la participation étatique à l'islam de France avait décliné de 15 points. En décembre 2006, cette crispation demeure puisque 77% des électeurs de droite considèrent qu'il y a « trop d'immigrés » (+15 points par

rapport à avril 2005), 49% se sentent en insécurité (+15 points par rapport au printemps 2005) et 18% seulement approuvent la participation de l'état à la construction de mosquées (-7 points). Au final, la polarisation entre la gauche et la droite s'est considérablement accentuée sur ces questions en un an et demi : la différence entre les deux camps a progressé de 31 à 43 points sur la question de l'immigration, de 7 à 16 points sur l'insécurité et de 7 à 17 points sur celle des mosquées. Le phénomène le plus marquant est le « retour » de la peine de mort. En avril 2005, un consensus relatif régnait entre les deux camps puisque seulement 20% des électeurs de gauche et 35% des électeurs de droite prônaient son rétablissement. En décembre 2006, la droite est redevenue « rétablissionniste » (54%) tandis que la gauche lui reste fondamentalement opposée (23%).

C'est sur l'axe gauche-droite que le décalage temporel de résorption des événements en banlieue est le plus marqué, mais on en trouve également trace à travers d'autres caractéristiques individuelles. Il en va ainsi de l'âge où l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés s'est accru tout au long de la période : on comptait 14 points d'écart sur l'opinion concernant la peine de mort entre les 18-24 ans et les 60 ans et plus en 2005, il est désormais de 21 points ; pour le sentiment d'insécurité on passe de 15 à 19 et pour la construction des mosquées de 15 à 21 points. Seule la différenciation sur la question des immigrés reste stable (autour de 32 points). Mais il faut souligner que cet écart croissant se double encore d'un effet de période puisque les 18-24 ans s'avèrent plus « fermés » en décembre 2006 qu'ils ne l'étaient au printemps 2005.

Enfin, quand on retient la profession on constate plusieurs phénomènes simultanés : dans le monde des indépendants l'attitude à l'égard de la peine de mort reste marquée par les événements récents (de 28% de « rétablissement » à 44%) , le sentiment d'insécurité a plus que doublé (de 20% à 48%), le soutien à des subventions publiques aux mosquées a été divisé par deux (de 33% à 16%) mais l'attitude à l'égard de l'immigration est revenue à son niveau de 2005, 68% des indépendants considéraient qu'il y a « trop d'immigrés ». Dans cette fraction de l'électorat la crispation migratoire s'est donc un peu relâchée, mais ce n'est ni le cas de leur demande d'ordre ni de leur attitude à l'égard de l'islam. On peut penser que la crispation face à l'immigration pourrait refaire surface en cas de nouveaux événements.

Les cadres, en revanche, suivent une logique inverse en ce qu'ils sont en décembre 2006 tout aussi en défaveur de la peine de mort qu'ils l'étaient au printemps 2005 (2 points d'écart), guère plus « insécures » (de 16% à 20%) et à peine plus défavorables à la participation de l'Etat à la construction de mosquées (de 34% de soutien à 30%). Seules les attitudes à l'égard de l'immigration restent marquées par la période écoulée puisque 39% des cadres considèrent

qu'elle est trop nombreuse contre 28%, un an et demi auparavant. Les cadres semblent donc être revenus à leur attachement prononcé à une société postmatérialiste où l'autorité ne prime pas, mais subsiste un doute quand au « creuset français » et à sa composante étrangère. Il faut également souligner le basculement sur la question de l'immigration des professions intermédiaires : en avril 2005, ils faisaient bloc avec les cadres et constituaient avec eux le front « pro immigrés » (28% et 27% de « trop d'immigrés » en leur sein) contre le reste des groupes professionnels tous majoritairement sur la position inverse. En décembre 2006, ils se sont écartés des cadres (7 points de différence contre 1) et rapprochés des employés (de 28 points d'écart au départ, il ne reste plus que 14 points).

Immigration de l'extérieur, diversité à l'intérieur : quelles incidences sur les scrutins de 2007

Jusqu'ici nous avons analysé les évolutions de l'opinion en ne distinguant pas entre les différentes dimensions. Or, plusieurs questions du Baromètre permettent d'aller plus avant. D'abord, la vague 3 du BPF approfondit la question de l'immigration en tant que pression économique sur le pays à travers la figure de l'immigré désireux de rejoindre l'Europe et les débats autour de « l'immigration choisie »³. Ensuite, elle permet d'interroger le rapport à l'immigration dans son volet intérieur, cette fois-ci en tant que population amenée à s'intégrer, à prendre part au « creuset français »⁴. Or, chacun de ses aspects renvoient à des thématiques différentes qui peuvent chacune peser sur les échéances futures. Ainsi l'immigration de l'extérieur renvoie certes à la question de l'acceptation de l'autre, comme la « diversité » à l'intérieur, mais elle entre aussi en résonance avec le thème de la mondialisation, de l'insécurité sociale et économique et de l'adaptation du « modèle social français ». Elle comporte donc une part spécifique de crainte économique. On sait que cette crainte est une des prédispositions qui détermine le degré d'acceptation des immigrés au sein des sociétés occidentales. Dans une période de croissance, l'immigration est mieux acceptée que dans une phase de récession économique où la compétition pour l'emploi se durcit et où les immigrés sont considérés comme des « concurrents menaçants ».

³ Question : « On dit que ces dernières années, le nombre d'immigrés venant (d'Asie, d'Afrique noire, d'Europe de l'est, du Maghreb) a augmenté. Pensez-vous que cela rendra plus difficile la situation des personnes comme vous qui vivent en France ? »

⁴ Plusieurs questions ont été posées sur cette dimension de l'immigration :

« D'après vous, le plus important aujourd'hui pour les Français d'origine immigrée est 1) de chercher à s'intégrer en évitant tout conflit avec le reste de la société 2) de revendiquer leurs droits, même si cela crée des tensions avec le reste de la société »

« D'après vous, est-il plus important 1) de traiter tous les Français de la même manière quelle que soit leur origine 2) de corriger les effets des discriminations »

« D'après vous, est-il plus important 1) de mettre en valeur les différences culturelles entre les Français 2) d'insister sur ce que les Français ont en commun »

« A propos de l'intégration, laquelle de ces deux phrases se rapproche le plus de ce que vous pensez ? 1) Ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer ? 2) C'est avant tout la société française qui ne donne pas les moyens aux personnes d'origine étrangère de s'intégrer »

L'immigration comme crainte économique

Le contexte français peut être doublement défavorable à l'immigration : il y a cette crispation hexagonale d'un côté, mais la France se caractérise aussi par une forte crainte économique. Elle s'était manifestée lors du référendum sur la constitution européenne, ou dans le mouvement de soutien aux manifestations anti-CPE, et perdure encore en décembre 2006. Quand on mesure les préoccupations des Français, trois enjeux continuent de dominer : l'emploi est placé par 47,5% des Français parmi les deux problèmes les plus importants en France, viennent ensuite la hausse des prix (24,5%) et les inégalités (22%). Même si le chômage semble baisser dans les chiffres officiels, 40,5% des Français le perçoivent encore en augmentation en France et 31,5% pensent qu'il se maintient à son niveau actuel. Or c'est parmi certains des groupes sociaux les plus touchés par la crispation autour de l'immigration que le chômage est perçu le plus en augmentation (42% des employés, 46% des ouvriers, 50% parmi les « sans diplôme » et diplômés du primaire contre 29% parmi les cadres et 24,5% parmi les titulaires d'une licence ou plus).

C'est pour analyser l'impact de la crainte économique sur les attitudes à l'égard de l'immigration qu'a été reprise dans la 3^{ème} vague du BPF une des questions développées à l'occasion de l'enquête RAPFI³ dont le libellé est le suivant :

« On dit que dans les dernières années, le nombre d'immigrés venant [SPLIT A, B, C, D en aléatoire] a augmenté. Pensez-vous que cela rendra plus difficile la situation des personnes comme vous qui vivent en France?

- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas

SPLIT A : d'Asie
SPLIT B : d'Afrique Noire
SPLIT C : d'Europe de l'Est
SPLIT D : du Maghreb »

Il s'agit de mesurer, en sus du simple préjugé ou des valeurs des individus, la crainte économique que peut susciter l'immigration. De plus, cette expérience permet de donner une idée de la « popularité » ou du degré de rejet des différentes vagues migratoires, donc d'avoir une idée de la spécificité de la situation des différents groupes concernés dans la société française.

³ Double enquête dirigée par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, grâce au soutien financier du Ministère de l'Intérieur, du SIG, de la FNSP et de la Fondation Jean Jaurès.

Pourcentages de répondants « menacés ».

Immigration	Avril 2005	Décembre 2006	Evolution
d'Asie	27%	38%	+11
d'Afrique Noire	25%	40%	+15
d'Europe de l'Est	41%	51%	+10
du Maghreb	35%	48%	+13
Ensemble	32%	44%	+12

En 2005, nous avons constaté non seulement le rejet variait en fonction de l'origine des migrants, mais surtout, que c'était l'immigration la plus « proche culturellement », à savoir l'immigration d'Europe de l'Est, qui suscitait la plus forte crainte. Mesuré en avril 2005, ce rejet démontrait combien les Français avaient des difficultés à accepter l'élargissement de l'UE et ses effets anticipés. En cela, l'argument du « plombier polonais » était en parfaite résonance avec les inquiétudes de l'électorat. Un autre résultat était que l'immigration maghrébine bien que moins rejetée que celle d'Europe de l'Est suscitait tout de même plus de crainte que celles venues d'ailleurs. On pouvait y voir la probable incidence des débats à propos du « conflit de civilisation » autour de l'Islam.

Les résultats ont quelque peu évolué depuis. D'abord, on ne peut que constater la montée des craintes dans l'électorat face à l'immigration. En moyenne, la proportion des individus touchés par cette impression de menace a augmenté de 12 points en moins d'un an et demi. Cette augmentation touche l'ensemble des vagues migratoires, mais semble encore plus prégnante pour les vagues provenant du sud de la Méditerranée (+15 pour l'Afrique noire et +13 pour le Maghreb contre +10 pour l'Europe de l'Est et +11 pour l'Asie). Cette augmentation variable ne change pas l'ordre des immigrations les plus menaçantes : c'est encore l'immigration est-européenne qui inquiète le plus (et cette fois une majorité des personnes interrogées), en cela on constate qu'un an et demi après le référendum européen, rien n'est réglé concernant l'acceptation de l'élargissement. L'écart avec l'immigration maghrébine s'est réduit (il n'y a plus que 3 points d'écart contre 6 en 2005, et cette différence n'est plus statistiquement significative). Ces augmentations de la « menace migratoire » sont-elles la transposition directe de la crispation hexagonale post-banlieue ou bien un autre élément vient-t-il se surajouter ?

C'est l'hypothèse d'un double phénomène à l'œuvre qui doit être retenue. Si on se base sur les résultats de 2005 on peut prévoir l'augmentation causée par les changements d'attitudes après la crise des banlieues, notamment à partir des opinions « anti-immigrés ». Si on était resté sur la même répartition des menaces, le passage de 47% à 55% de l'opinion « il y a trop d'immigrés en France » n'aurait dû entraîner qu'une augmentation de 3 points de pourcentage de la menace induite par les vagues migratoires d'origine africaine et asiatique, de 4 points pour l'est-européenne et de 5 points pour la maghrébine, soit peu ou prou entre un quart et un tiers de l'augmentation des sentiments de menace réellement constatés dans l'électorat. Comme le démontre le tableau ci-dessous, c'est l'ensemble de l'électorat qui est touché par la menace migratoire.

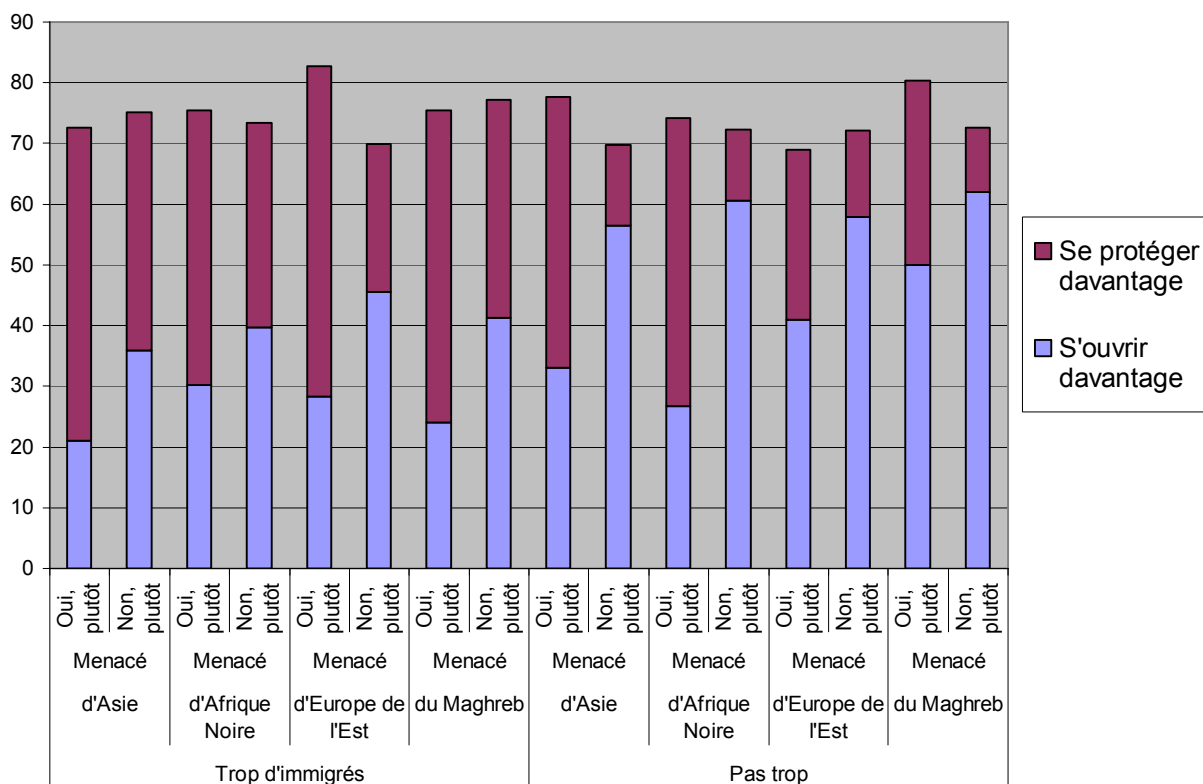
L'effet des attitudes « anti-immigrés » sur la perception d'une menace

	Avril 2005		Décembre 2006		Evolution	
	Trop d'immigrés	Pas trop d'immigrés	Trop d'immigrés	Pas trop d'immigrés	Trop d'immigrés	Pas trop d'immigrés
Immigration						
D'Asie	45%	11%	57%	17%	+12	+6
D'Afrique Noire	43%	10%	57%	17%	+14	+7
D'Europe de l'Est	63%	22%	65%	31%	+2	+9
du Maghreb	62%	12%	73%	19%	+11	+7
Ensemble	53%	14%	63%	21%	+10	+7

Les augmentations des craintes suscitées par l'immigration entre avril 2005 et décembre 2006 touchent l'ensemble de l'électorat. En cela, on peut parler d'un effet de période, vraisemblablement produit par la morosité voire l'insécurité économique qui traverse l'opinion. Cet effet de période vient se greffer sur la crispation post-émeutes des banlieues. C'est la raison explicative de la sur-réaction qu'on constate dans la frange « anti-immigrés » à l'égard de trois vagues migratoires sur quatre : celles en provenance d'Afrique et d'Asie (avec une augmentation double que celle constatée dans « l'électorat ouvert ») et, dans une moindre mesure celle en provenance du Maghreb. Parmi ces électeurs « anti-immigrés », il y a cependant une exception concernant l'immigration est-européenne pour laquelle on ne constate aucune augmentation entre avril 2005 et décembre 2006.

Quoiqu'il en soit cette augmentation de la menace créée par l'immigration n'est pas sans conséquence sur les demandes de l'électorat. Il en va ainsi de l'ouverture ou de la fermeture face à la mondialisation.

Attitudes « anti-immigrés », perception d'une menace et opinion sur la mondialisation



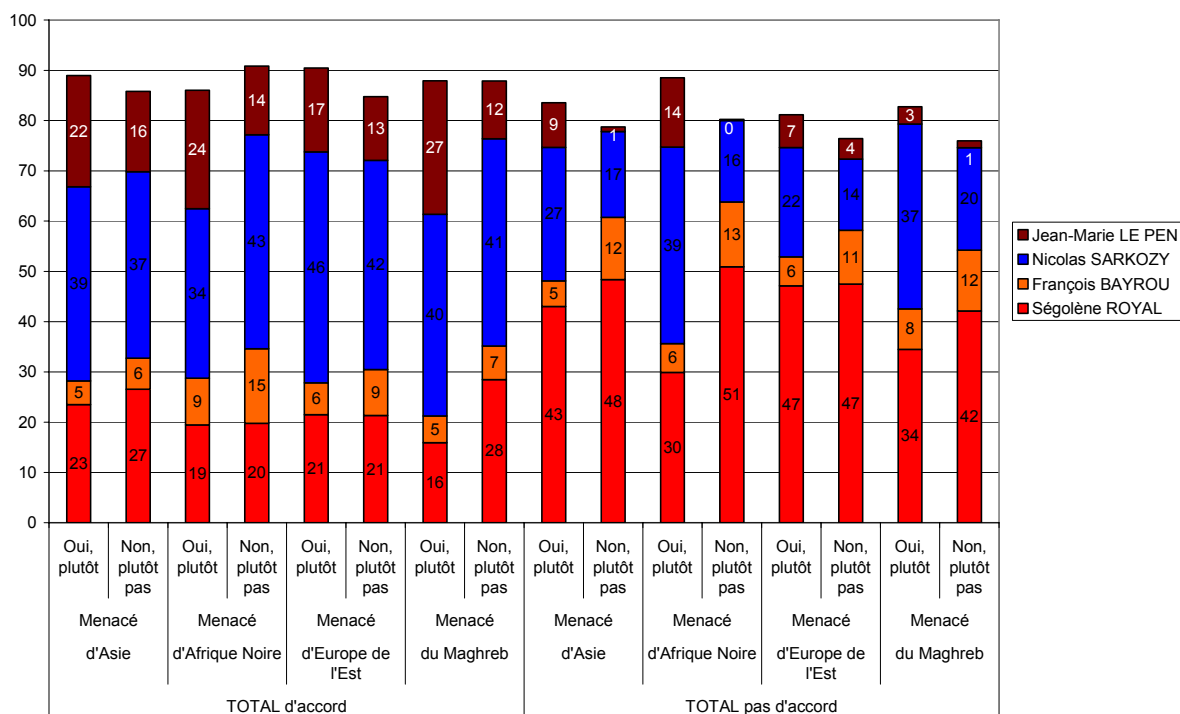
Un double mécanisme est à l'oeuvre dans la demande de protection face à la globalisation de l'économie : l'attitude « anti-immigrés » est prédictive de « fermeture »⁴. Mais le sentiment de menace migratoire vient se surajouter à cette logique « anti-immigrés ». La demande de protection est systématiquement supérieure lorsqu'une menace migratoire est perçue. Le sentiment de menace vient renforcer cette logique de fermeture induite par l'opinion « anti-immigrés ». Mais, dans le reste de l'électorat, la crainte migratoire détermine la volonté d'ouvrir davantage ou de protéger davantage la France. Si ces électeurs se sentent menacés par les migrations asiatiques ou africaine, la demande de protection est de 45% et 47% contre 13% et 12% si ce n'est pas le cas. Dans le cas des migrations maghrébine ou est-européenne l'effet est moins marquée mais reste important puisque qu'on passe de 11% et 14% de favorables à la protection à 30 et 28% selon que l'individu se sent « pas menacé » ou « menacé ». Quelle que soit l'attitude vis-à-vis des immigrés en France, plus la perception de l'immigration comme menace économique est prégnante plus les demandes de protection face

⁴ De 53% de réponses « la France doit se protéger d'avantage » parmi ceux qui sont tout à fait d'accord avec l'affirmation « il y a trop d'immigrés en France » à 16,5% chez ceux qui ne sont « pas du tout d'accord ».

à la mondialisation augmentent. Il faut donc bien comprendre que le rejet de la globalisation n'est pas qu'un repli xénophobe sur soi mais aussi une peur économique. L'une et l'autre peuvent aller de pair, voire être causées simultanément par un rejet de la différence, mais les deux phénomènes ne se recoupent pas, les « menacés ouverts » constituent une bonne part des électeurs craignant la globalisation.

Cela n'est pas sans conséquence sur les choix électoraux que pourraient faire les Français dans les mois à venir.

Intentions de vote, attitudes « anti-immigrés » et perception d'une menace⁵

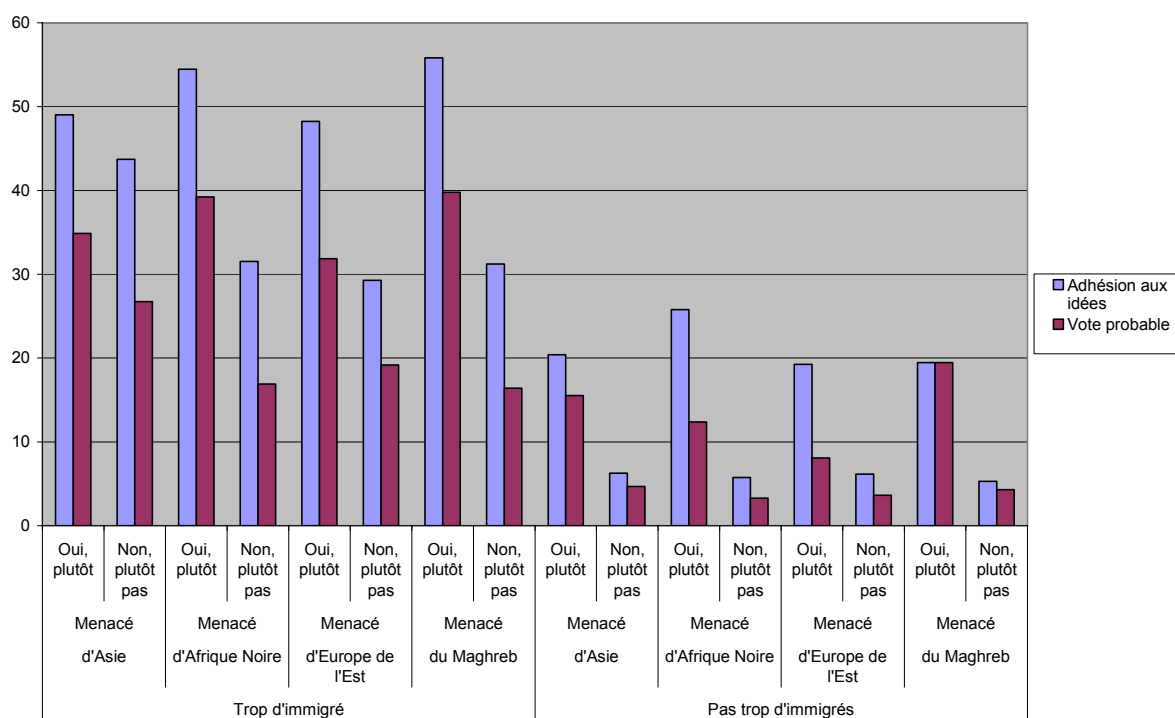


Difficile face à de tels résultats de nier le double ressort de certains votes, votes « anti-immigrés » mais aussi « votes de menaces », induits directement par la crainte économique suscitée par l'immigration. Il est très clair que le vote Le Pen s'ancre dans l'attitude « anti-immigrés », puisque dans tous les groupes analysés il dépasse la barre des 12%, alors que ce n'est le cas que d'un groupe chez les « pro-immigrés ». Mais le sentiment d'être menacé économiquement vient se surajouter aux « fondamentaux » du vote pour le leader d'extrême-droite. Il vient même effriter l'interdit Le Pen dans la frange « ouverte » de l'électorat. L'augmentation de l'intention de voter Le Pen parmi ces derniers est variable en fonction des menaces migratoires, mais systématique, s'échelonnant de +2 quand c'est l'immigration maghrébine qui est testée à +14 quand c'est celle en provenance d'Afrique noire. L'effet de la

⁵ Pour des raisons de lisibilité du graphique ne figurent dans le graphique que 4 candidats. Le « total d'accord » et « total pas d'accord » renvoie à la phrase « il y a trop d'immigrés en France ».

menace migratoire est encore plus marqué dans la frange « fermée » de l'électorat puisque cette augmentation passe de +4 points dans le cas de l'Europe de l'Est à +15 dans le cas de l'immigration maghrébine. Il semble donc que, dans l'électorat « anti-immigrés », le vote Le Pen tende à se normaliser alors que la résistance est plus forte dans la frange « pro-immigrés ». Quoiqu'il en soit, le leader de l'extrême-droite profite de cette montée de la menace migratoire qu'elle s'ancre dans la crispation hexagonale post-émeutes banlieues ou dans l'effet de période qui s'incarne dans l'insécurité économique.

L'effet de la menace migratoire sur l'adhésion aux idées de Jean-Marie Le Pen et sur un vote probable



Surtout, il faut bien garder en tête que l'électorat déclaré pour Jean-Marie Le Pen reste généralement difficile à estimer. Il peut donc être sous-déclaré par une mesure comme des intentions de vote, sans compter que dans un électorat de plus en plus hésitant face au vote il pourrait profiter des choix de dernière minute. Quand on prend deux mesures moins restrictives de son attractivité, la probabilité d'un vote Le Pen et l'adhésion à ses idées, on peut saisir la marge de progression dont il dispose dans l'électorat. Ainsi, dans les groupes à la fois « anti-immigrés » et « menacés », les intentions de vote oscillent entre 17% et 27% mais le vote potentiel en faveur du leader d'extrême-droite s'élève à un niveau variant entre 32% et 40%. Quant à l'adhésion à ses idées, elle frôle la majorité dans les groupes « menacés » par l'immigration asiatique et est-européenne et la dépasse largement dans les

groupes « menacés » par les immigrations nord-africaine et africaine. La frange « pro-immigrés » de l'électorat reste sensiblement moins « lepénisable », mais on constate bien que la perception d'une menace migratoire relâche bien l'interdit d'extrême-droite. Le vote potentiel progresse selon que l'individu éprouve ou non une menace produite par l'afflux d'immigrés (jusqu'à près de 20% de votes probables). Les idées d'extrême-droite peuvent aller jusqu'à séduire près d'un quart de l'électorat « ouvert » si crainte migratoire il y a. Cela démontre bien que le discours traditionnel contre Jean-Marie Le Pen critiquant son « racisme » et son « rejet de l'Autre » ne suffit plus. Les thèses du candidat de l'extrême droite trouvent en effet un écho certain chez ceux qui sont inquiets des répercussions en particulier économiques des vagues migratoires, quelle que soit leur tolérance aux immigrés en France.

Qu'en est-il justement des principaux adversaires de Jean-Marie Le Pen ? Réussissent-ils à le contrer sur cette question de la menace migratoire ? Le cas de Nicolas Sarkozy, qui a développé le thème de l'immigration choisie et d'un certain « réalisme » sur la question, est à cet égard fort instructif. L'actuel ministre de l'intérieur ne profite pas électoralement du sentiment de menace parmi les « anti-immigrés ». Son score passe de 41% à 40% selon que l'immigration maghrébine suscite la crainte ou non, de 46% à 42% dans le cas de l'immigration est-européenne, de 34% à 43% dans celui de l'immigration d'Afrique noire et de 39% à 37% dans celui de l'immigration asiatique.

Sur le terrain de la menace, c'est donc Jean-Marie Le Pen qui profite et non Nicolas Sarkozy dans la frange « fermée » de l'électorat.

En revanche, la situation est différente dans la partie « ouverte » de l'électorat. Dans ce cas particulier, les intentions de vote en sa faveur progressent de manière significative (et supérieure à l'augmentation du leader d'extrême-droite) : de +8 points dans le cas de l'immigration est-européenne et +10 pour l'immigration asiatique à +17 pour l'immigration maghrébine et +23 pour l'immigration africaine. Il incarne alors une sorte de réponse « républicaine » et acceptable à la pression migratoire sur les emplois. Reste que Nicolas Sarkozy est confronté à une sorte de dilemme : s'il axe sa campagne sur l'immigration comme menace économique, il est susceptible de gagner des points dans l'électorat « ouvert » mais il risque dans le même temps de placer le débat sur un terrain favorable à Jean-Marie Le Pen, dans l'électorat qui est aujourd'hui le plus favorable à la candidature du Ministre de l'Intérieur.

Quant à François Bayrou et Ségolène Royal la menace migratoire leur est défavorable, à l'exception de l'immigration est-européenne pour la dernière. D'une manière générale, la

candidate du PS constitue le premier choix d'intentions de vote parmi les électeurs « pro-immigrés », tandis que le président de l'UMP domine dans la frange « fermée ». Mais Ségolène Royal est en retrait dans le cœur de son électorat, parmi ceux « menacés » par l'immigration maghrébine et africaine, où Nicolas Sarkozy la devance. L'immigration européenne qu'elle suscite ou non une menace, parmi les pro- ou les anti-immigrés ne fait pas varier son score : il est de 21% parmi les « fermés » et de 47% parmi les « ouverts ». Ce résultat laisse à penser que Ségolène Royal n'est, pour l'heure, pas affectée par le clivage entre le oui et le non au référendum de 2005, où la figure du « plombier polonais » avait tant fait pour le rejet du Traité constitutionnel européen. Quant à François Bayrou, son score évolue dans des régions assez stables (entre 5% et 15% des intentions de vote), mais que ce soit dans la composante « ouverte » ou « fermée » de l'électorat, il culmine, voire double, uniquement quand l'immigration n'est pas vue comme une menace.

Au final, l'immigration qu'elle soit jugée selon le prisme de la crispation hexagonale ou sous celui de la menace économique va peser sur les échéances électorales à venir. Que cette menace économique ait progressé dans la période 2005-2006 laisse présager un terreau favorable au FN. Trois éléments doivent être rappelés : 1) la crainte économique que peut susciter l'immigration le renforce dans l'électorat qui incline déjà le plus en sa faveur et décomplexé le vote Le Pen chez ceux qui l'étaient le moins, 2) Nicolas Sarkozy apparaît comme une réponse spécifique à la menace migratoire d'un point de vue économique uniquement parmi les plus « ouverts » ; au sein des plus « fermés », il ne progresse pas significativement en fonction de ce critère; 3) le vote Le Pen dispose encore de marges de progression comme le démontre bien son potentiel électoral ou l'adhésion à ses idées.

Les modèles d'intégration des Français : comment la thématique de la diversité et de son traitement peut peser sur la Présidentielle ?

Au-delà de l'immigration vue comme une pression extérieure à la France, les débats autour de la diversité on fait florès lors des dernières années, et c'est probablement sur la question des immigrés en France et de leurs enfants que le changement de ton, post-11 septembre, est le plus marqué. Si la thématique de l'islamisation reste certes cantonnée à une partie de l'offre politique, elle est abordée indirectement à travers le développement, à gauche et à droite, du thème de la montée du communautarisme, remettant en question le modèle républicain. Le communautarisme devient même un des éléments récurrents de dénonciation de l'adversaire. La crainte, réelle ou supposée, d'un « choc des civilisations », la Marseillaise sifflée au stade de France le 6 octobre 2001, les actes antisémites en recrudescence dans les années 2002-

2004, les émeutes des banlieues, les caricatures de Mahomet et récemment l'affaire Redekker, tous ces événements alimentent les débats autour de la défense du « modèle républicain contre les pressions communautaires et la panne du modèle d'intégration à la française ». L'analyse des jugements et attentes des Français à l'égard de l'intégration des immigrés et leurs enfants reflète ces débats par une évolution nette vers la crispation et la polarisation sur la période avril 2005-décembre 2006.

Les jugements sur l'intégration avant et après la crise des banlieues :

	Avril 2005	Décembre 2006	Evolution
D'après vous, le plus important aujourd'hui pour les Français d'origine immigrée est...			
- de chercher à s'intégrer en évitant tout conflit avec le reste de la société	65	73	+8
- de revendiquer leurs droits, même si cela crée des tensions	32	26	-6
D'après vous, est-il plus important ... ?			
-de traiter tous les Français de la même manière	58	73	+15
-de corriger les effets des discriminations	41	26	-15
D'après vous, est-il plus important ... ?			
-de mettre en valeur les différences culturelles entre les Français	31	37	+6
-d'insister sur ce que les Français ont en commun	67	62	-5
A propos de l'intégration, laquelle de ces deux phrases se rapproche le plus de ce que vous pensez ?			
-Ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer	48	61	+13
-C'est avant tout la société française qui ne donne pas les moyens aux personnes d'origine étrangère de s'intégrer	39	36	-3
-Les deux (réponse non suggérée)	10	**	**

C'est à un renforcement des attitudes constatées en avril 2005 que l'on assiste: la responsabilité des problèmes d'intégration pesait pour près d'un Français sur deux sur les « personnes d'origine étrangère », aujourd'hui cette opinion est largement majoritaire. On remarque également que les revendications que pourraient exprimer les immigrés et leurs enfants sont encore moins légitimes en 2006 qu'elles ne l'étaient en 2005. Cela s'explique notamment par la litanie, qui s'est renforcée sur la période, de l'attachement au modèle républicain et à son égalité de traitement des citoyens dont on peut se demander si, comme la laïcité dans les années 2002-2004⁶, elle n'est pas devenue parfois un moyen « politiquement correct » d'exprimer son intolérance vis-à-vis des minorités. La seule question qui semble

⁶ Martine Barthélémy, *Les Français et la laïcité*, rapport de recherche, CEVIPOF, 2004 .

s'opposer à ce mouvement de crispation est celle de la mise en valeurs des différences de culture entre Français. Ici, il semble que l'opinion se montre un peu plus « ouverte à la diversité » en décembre 2006 qu'elle ne l'était en avril 2005. Mais c'est la seule question qui atténue légèrement la crispation hexagonale que nous avons constaté depuis le début de ce rapport, sans compter que l'équilibre de l'opinion reste largement en défaveur du multiculturalisme.

Les modèles d'intégration des Français

En partant des trois questions sur le modèle d'intégration et de celle sur la responsabilité des difficultés d'intégration posées en avril 2005⁷ et en utilisant la méthode de la classification ascendante hiérarchique, dont l'objet est de repérer et d'identifier des profils de réponses similaires dans un échantillon, on a pu distinguer, au sein de l'électorat français, quatre groupes : les « assimilationnistes » (46% de l'échantillon), les « protestataires-anxieux » (8%), les « républicains » (36%) et les « multiculturels » (10%). Dans un premier temps, nous restituerons ce qui différencie structurellement ces différents groupes à partir des différents indicateurs d'avril 2005. Nous actualiserons ensuite le poids relatif de ces différents groupes, en utilisant strictement les mêmes indicateurs.

Les « assimilationnistes » se caractérisent par le consensus qui les rassemblent autour de la question des responsabilités : c'est aux migrants de s'intégrer (100% de leur réponse) et ils doivent le faire sans revendication de droits spécifiques (78%) dans le cadre d'une égalité de traitement (70%) et sans prise en compte des différences culturelles (28%). C'est également parmi eux, que le rejet des immigrants est le plus fort (67%), où le niveau d'autoritarisme est le plus prononcé (66% prônent la discipline à l'école et 41% le rétablissement de la peine de mort), où l'attitude à l'égard de l'Islam est la plus négative (45% de positifs contre 60% et plus dans les trois autres groupes) et l'affiliation au catholicisme la plus importante (76%). Clairement, leur positionnement à l'égard des migrants est ferme sur l'ensemble des dimensions et insensible à la diversité. Pour eux, il existe un modèle français et c'est aux nouveaux arrivants de s'y conformer.

Les « assimilationnistes » et les « républicains » partagent des points communs, notamment leur préférence pour le traitement égal entre les Français (75%), pour l'insistance sur ce que les Français ont en commun (77%) plutôt que sur les différences et le souhait que l'intégration se fasse sans conflit (73%), mais la grande différence se situe sur les questions de

⁷ Voir Sylvain Brouard, Vincent Tiberj, « La perception du migrant et de l'intégration dans l'opinion française », *Hommes et Migrations*, (2006-05/06), n°1261.

responsabilité des problèmes d'intégration : parmi les « républicains », c'est la société qui est pointée du doigt. (78% des réponses, les 22% restant répondant les deux) De fait, ce groupe affirme son attachement au modèle républicain d'intégration et ne rejette pas les immigrés bien au contraire. Seuls 29% considèrent qu'ils sont trop nombreux en France et l'attitude négative à l'égard de l'Islam est minoritaire (37%). Ces individus sont également plutôt de gauche (48% alors que parmi les « assimilationnistes » ils ne sont que 27%), opposés à la peine de mort (80%), et préfèrent qu'à l'école l'esprit critique soit enseigné plutôt que le sens de la discipline (39%). En fait, en filigrane se dessine comme pour les « assimilationnistes » la volonté que les migrants s'intègrent à un modèle français, partagent des valeurs communes qui fondent la communauté nationale hexagonale. Cependant, le modèle français n'a pas le même contenu pour ces deux groupes. Les différences en termes d'opinions sur l'autorité, la peine de mort ou sur l'Islam démontrent bien du côté des « républicains » un idéal de société post-moderne mêlant ouverture et tolérance à l'égard des conduites privées, et neutralité républicaine quand il s'agit des groupes ou de la sphère publique, alors que les « assimilationnistes » sont dans une perspective de défense identitaire, plus souvent du côté « fermé » en matières privées et proche d'un modèle de société traditionnelle où le principe d'autorité prime. Ensuite, autant les « assimilationnistes » considèrent que ce sont aux migrants et aux migrants seuls de s'intégrer, autant les « républicains » reconnaissent les difficultés et la responsabilité de la société dans le processus d'intégration. Dès lors, les seconds sont beaucoup plus en faveur de politiques volontaristes à l'égard des immigrés que les premiers. 30% des « républicains » considèrent que l'Etat devrait aider à la construction de mosquées contre 16% des « assimilationnistes », ils sont 70% à vouloir accorder plus de moyens aux écoles avec une forte proportion de familles immigrées et 51% des quotas de logement pour les familles immigrées contre 48% et 36% chez les « assimilationnistes ».

Les « multiculturels » constituent un groupe à la fois spécifique et proche des « républicains ». Ils le sont sur la question de la responsabilité des problèmes d'intégration pour lesquels la société d'accueil est mise en avant (86%). Ils partagent aussi le refus du rétablissement de la peine de mort (75%) ou de la discipline à l'école (38%), une attitude positive à l'égard de l'Islam (62%) et de l'immigration (à peine 25% répondent qu'ils sont trop nombreux en France). Comme pour les « républicains », la gauche est le premier groupe politique (53%), et les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur sont très majoritaires (63%)⁸. Mais le modèle d'intégration des « multiculturels » diffère : ils se

⁸ Un trait spécifique des « multiculturels » est leur âge moyen, le plus faible des quatre groupes (39 ans contre 46 pour les « républicains » et 50 pour les « assimilationnistes »).

partagent à quasi-égalité entre la légitimité de revendications de droits spécifiques pour les immigrés et leurs enfants et la volonté d'une intégration sans conflit, à 100% ils considèrent qu'il faut lutter contre les discriminations plutôt que de traiter tous les Français de la même manière et à 100% ils considèrent plus important de mettre en valeur les différences culturelles que ce que les Français ont en commun. Avec ce type de profil, il n'est pas surprenant de retrouver les « multiculturels » du côté des soutiens à l'égard de politiques volontaristes d'intégration : 81% sont en faveur de moyens supplémentaires pour les écoles à forte proportion de familles immigrées, 81% sont en faveur de quotas de logement pour les familles immigrées. Ils sont également 58% à être favorables à des quotas d'emploi pour les immigrés dans les entreprises (contre 44% à l'échelle de l'échantillon miroir) et 55% en faveur d'une intervention de l'Etat pour la construction de mosquées. Leur modèle est donc celui d'une société qui reconnaît la diversité, et dans la sphère privée et dans la sphère publique, ce qui les différencie de la neutralité publique des « républicains ».

Enfin, le dernier groupe, celui des « protestataires-anxieux », est le plus difficile à cerner en termes de modèle d'intégration, en ce qu'ils partagent des points communs avec chacun des trois groupes précédemment mentionnés. Ils sont, sur les valeurs de tolérance et de rapport à l'autorité, dans un entre-deux, partageant avec les « assimilationnistes » un plus fort soutien au rétablissement de la peine de mort (41%), s'avérant plus « anti-immigrés » que les « républicains » et les « multiculturels » (44% de « trop d'immigrés » contre 67% chez les « assimilationnistes » et moins de 30% dans les deux autres groupes). Ils partagent les alignements politiques des « républicains » et le niveau moyen de diplôme des « assimilationnistes ». Ils mettent cependant plus souvent en avant la responsabilité des immigrés dans les difficultés d'intégration, et sont unanimes sur l'accent qui doit être mis sur ce que les Français ont en commun plutôt que sur leurs différences culturelles. Cependant, ils sont pour la correction des discriminations plutôt que le traitement égal et la revendication des droits plutôt que l'intégration sans heurt. En fait, on peut se demander si ce groupe se caractérise vraiment par une position spécifique sur l'intégration. Il semblerait, au regard d'autres indicateurs dont nous disposons dans l'enquête que ce soit la culture de la protestation qui les caractérise, doublée d'un niveau de crainte économique forte.

La population française était donc traversée, en 2005, par des conceptions différentes, voire parfois antagonistes du modèle d'intégration, même si l'essentiel des débats se joue entre « assimilationnistes » et « républicains », avec notamment la question des politiques publiques qui doivent être mises en place et de l'effort que la société française doit consentir ou non pour permettre une intégration réussie. Cependant, à l'orée de 2007, les équilibres ont

encore évolué. A partir des mêmes questions, la même procédure de typologie a été effectuée avec les mêmes résultats en terme de classification. Simplement les équilibres ont de nouveau évolué.

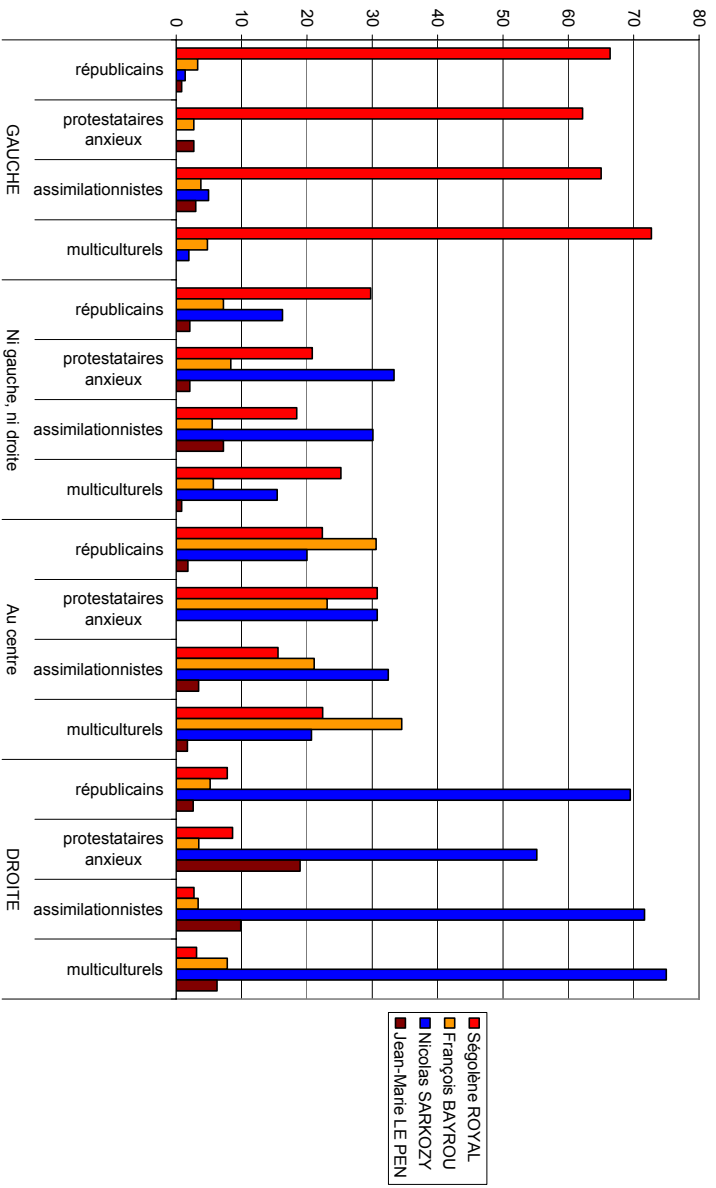
Répartition de l'électorat en fonction des modèles d'intégration

	Avril 2005	Décembre 2006	Evolution
Républicains	36%	28%	-8
Protestataires anxieux	8%	4%	-4
Assimilationnistes	46%	59%	+13
Multiculturels	10%	8%	-2

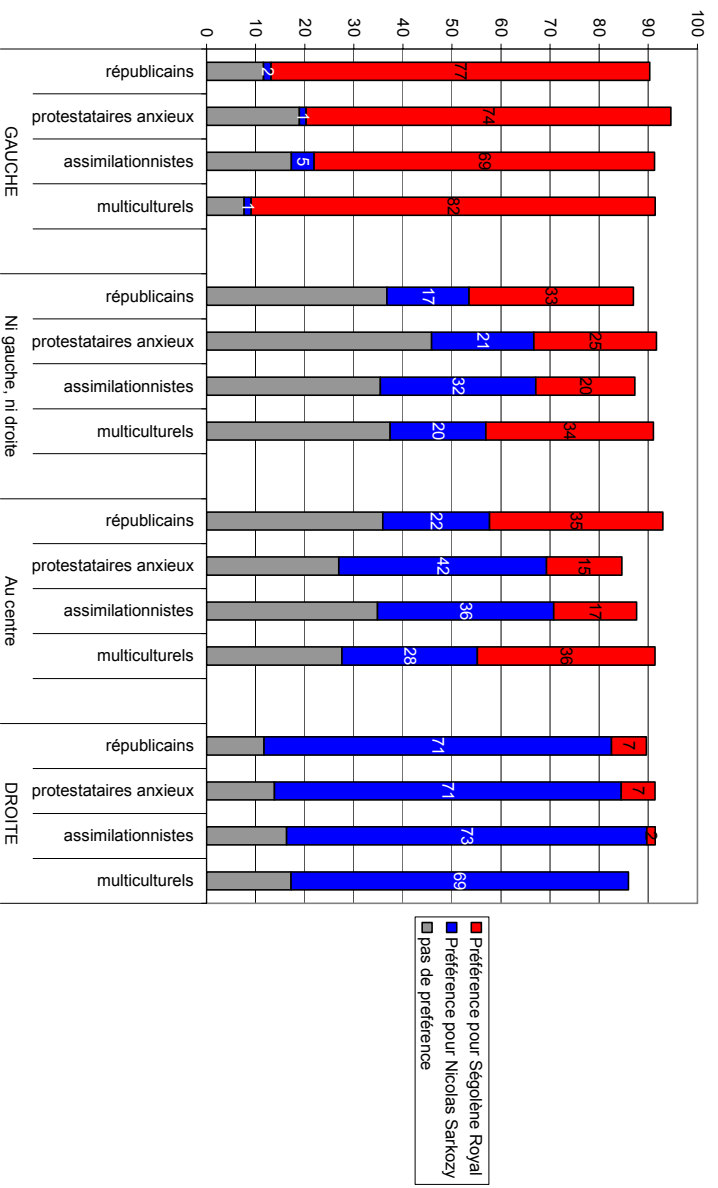
Non seulement seuls les effectifs des « assimilationnistes » ont progressé lors de la dernière année et demi écoulée, mais on constate également une divergence croissante entre les deux principaux groupes, les « républicains » et les « assimilationnistes ». Cela peut être dû notamment aux « effets retard » de la résorption des événements en banlieue dans l'opinion. Sur la question « il y a trop d'immigrés en France », cette opinion était partagée par 29% des « républicains » en 2005, ils sont 25% en décembre 2006 tandis que les « assimilationnistes » sont passés de 67% à 72% (l'écart a donc progressé de 38 à 47 points). On retrouve le même phénomène bien qu'atténué avec l'attitude à l'égard de la peine capitale puisque les « républicains » sont restés stables dans leur rejet, tout comme les « multiculturels » alors que les « assimilationnistes » et les « protestataires anxieux » se sont durcis sur la question (+8 points chacun). D'ailleurs, ces derniers, alors qu'ils se situaient entre « républicains » et « assimilationnistes », se sont désormais rapprochés du groupe majoritaire dans l'opinion, à la fois par leur positionnement gauche / droite (ils ne sont plus que 33% à se situer à gauche, contre environ 48% en 2005) et sur la question du nombre des immigrés : sur cette question ils étaient distants des « assimilationnistes » de 23 points en 2005 ; désormais il est difficile de les distinguer puisqu'un seul point de pourcentage les sépare.

Au vu de ce constat, il est crucial d'examiner comment les modèles d'intégration pèsent sur les préférences électorales des Français.

Intentions de vote (1^{er} tour) par position sur l'axe gauche / droite et modèle d'intégration



Comparaison des probabilités de vote par axe gauche / droite et modèle d'intégration



D'une certaine manière les jeux semblent pour l'heure faits dans les deux électorats naturels de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Les modèles d'intégration pèsent peu. Pour le premier, les intentions de vote en sa faveur « flirtent » avec la barre des 70% dans trois cas sur quatre. Il faut tout de même noter un trait spécifique à l'électorat de droite, l'intention de vote Le Pen progresse fortement selon que les individus sont « républicains » ou « multiculturels » (2.5% et 6.5%) et surtout « assimilationnistes » et « protestataires anxieux » (10% et 19%). C'est d'ailleurs dans ce dernier groupe que le Ministre de l'Intérieur fait son moins bon score (55%).

A gauche, les scores de la candidate socialiste sont moins forts (exceptés pour les « multiculturels » où elle atteint 72% des voix), mais cela est plus dû à la présence d'autres candidats au sein de ce camp qu'à une faiblesse de Ségolène Royal. Pour preuve si on compare les probabilités de vote de Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy⁹, elle lui est préférée par une proportion d'électeurs de gauche oscillant selon les modèles d'intégration entre 69% et 82%, tandis qu'à droite le ministre de l'intérieur est préféré à la présidente de Poitou-Charentes par une proportion d'électeurs variant de 69% à 73%. Dans la mesure où la gauche dispose d'une offre de candidats plus large au 1^{er} tour les intentions de vote pour Ségolène Royal sont moins élevées, mais en cas de deuxième tour face à Nicolas Sarkozy elle fédérerait autant son camp que le ferait le candidat UMP.

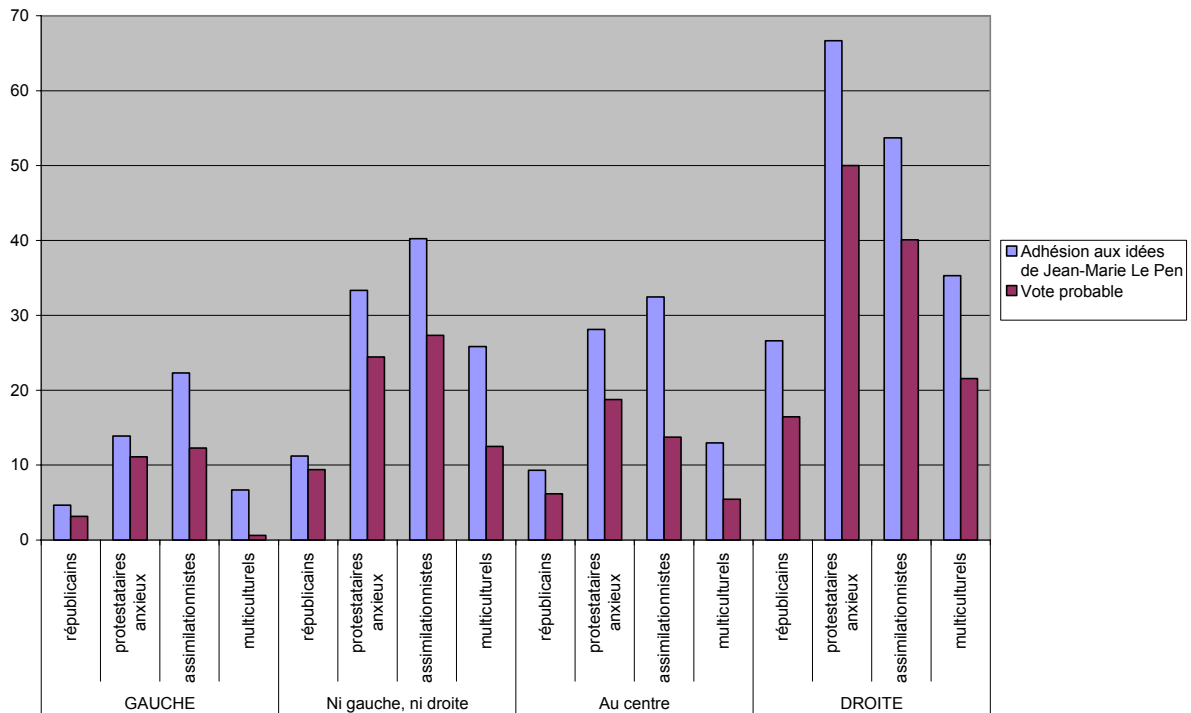
En revanche, dans l'électorat au centre ou « ni de droite ni de gauche », qui a de fortes chances de faire l'élection en dernier ressort, la question des modèles d'intégration divise et travaille considérablement. Pour s'en convaincre il suffit de se pencher sur les choix des électeurs centristes : globalement François Bayrou est le candidat préféré par les centristes (31%), juste devant Nicolas Sarkozy (29%) mais cette domination varie d'un modèle d'intégration à l'autre. Il ne domine que parmi les « multiculturels » et les « républicains » (avec plus de 30% des voix dans les deux cas) mais perd près de 10 points par rapport à son score moyen chez les « assimilationnistes » et « protestataires anxieux ». Pour les premiers, Nicolas Sarkozy rogne sur l'électorat naturel du président de l'UDF et devance de près de 15 points sa rivale socialiste. En cela, il peut se féliciter de ces prises de position sur les banlieues qui minorent le score de son principal concurrent dans la droite modérée.

Quant aux « ni de gauche ni de droite » que François Bayrou aurait pu séduire avec son nouveau positionnement « hors système » ce n'est clairement pas le cas pour l'heure puisque son score est divisé par trois globalement et ne s'élève plus qu'à 9% environ. En décembre

⁹ Pour déterminer une préférence on comptabilise le nombre d'électeurs pouvant voter pour un candidat et refusant de voter pour l'autre. Les mesures utilisées sont les votes probables.

2006, les non-alignés sont le champ d'affrontement de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal (respectivement 32% et 29% des intentions de vote pour l'heure). Les conceptions de l'intégration permettent d'identifier les lignes de force de l'un et de l'autre. Le positionnement politique de Nicolas Sarkozy lui attire plutôt les « assimilationnistes » et les « protestataires » tandis que Ségolène Royal séduit plutôt les « multiculturels » et les « républicains ». Cette tension de l'électorat non-aligné autour des modèles d'intégration est encore plus flagrante quand on compare les probabilités de vote de ces deux candidats. Bien sûr, les individus concernés ont plus de difficultés à exprimer une préférence que les électeurs naturels de Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy (entre 28% de sans préférence chez les « multiculturels » et les « protestataires anxieux » du centre et 45% chez les protestataires anxieux non-alignés). Mais le centre n'est clairement pas acquis à Nicolas Sarkozy : sa domination n'est flagrante que parmi les modèles « fermés » d'intégration où ses positions lors des événements en banlieue lui donnent l'avantage, cependant, et vraisemblablement pour les mêmes raisons il n'a pas l'avantage chez les « républicains » et les « multiculturels ». Ce schéma se reproduit avec encore plus de prégnance en faveur de Ségolène Royal chez les non-alignés, sachant de surcroît que la protestation s'exprime autant pour la gauche que pour la droite. Enfin, examinons l'hypothèse Le Pen au regard de la question des modèles d'intégration. Celui-ci dispose encore une fois d'une marge de progression et celle-ci ne se répartit pas de manière uniforme dans l'électorat.

L'effet des modèles d'intégration et du positionnement gauche/droite sur l'adhésion aux idées de Jean-Marie Le Pen et sur le vote probable en sa faveur



Peu ou prou, Jean-Marie Le Pen enregistre des pics de popularité et de potentialité électorale systématiquement parmi les « assimilationnistes » et les « protestataires anxieux » tandis qu'il est plutôt rejeté par les « multiculturels » et les « républicains ». Mais surtout, son potentiel électoral reste inférieur à 11% à gauche, dans l'électorat naturel de Ségolène Royal, et ne dépasse jamais ce niveau parmi les groupes « républicains » et « multiculturels » non-alignés et du centre, là où la présidente du Poitou-Charentes est pour l'instant en tête. Autrement dit, le candidat d'extrême-droite est particulièrement faible sur les lignes de force de la candidate socialiste.

En revanche Jean-Marie Le Pen est potentiellement fort sur les lignes de force de Nicolas Sarkozy. A cet égard, ils sont donc en compétition directe pour les mêmes électeurs. Ainsi, chez les non-alignés « protestataires » ou « assimilationnistes » le vote potentiel de Jean-Marie Le Pen pourrait atteindre 24% et 27%. Il pourrait être également fort chez les centristes partageant ces modèles d'intégration, surtout quand on les compare aux « républicains » et « multiculturels » du centre. Enfin c'est à droite que l'effet des modèles d'intégration sur le

potentiel électoral du FN est le plus important puisqu'on passe de 16% et 21% de vote potentiel chez les « républicains » et les « multiculturels » à 40% chez les « assimilationnistes » à 50% chez les protestataires anxieux. Pour l'heure, le Ministre de l'intérieur devance largement Jean-Marie Le Pen dans les intentions de vote de ce segment de l'électorat mais ce dernier semble être en embuscade, susceptible de profiter de tout affaiblissement du candidat de l'UMP.

Le vote pour Jean-Marie Le Pen est une des grandes inconnues du scrutin à venir ne serait-ce que parce qu'il est sous-déclaré dans les enquêtes par sondage. Néanmoins l'appréhender par vote potentiel permet de résoudre au moins partiellement la question en mettant en évidence ses lignes de forces. Par la modélisation au moyen des régressions logistiques il est possible de déterminer quels sont les déterminants de ce vote et leur caractère additif ou non.

Outre les traditionnels déterminants qui sous-tendent ce choix électoral (autoritarisme, attitude « anti-immigrés » ou encore préférence politique) il s'avère que deux autres dimensions pourraient venir s'ajouter au vote Le Pen. Or celles-ci sont spécifiques au climat actuel autour de l'immigration, comme le montre le tableau ci-après : les débats autour des modèles d'intégration qui traversent l'électorat pèsent bien toutes choses égales par ailleurs et pourrait contribuer au succès ou à l'échec du leader du FN. Il en va également de même pour le sentiment que l'immigration est une menace économique pour les personnes interrogées.

Pour bien comprendre comment ces deux nouvelles variables pourraient contribuer au vote potentiel Le Pen nous avons reproduit les probabilités prédites par le modèle de régression suivant différentes caractéristiques des individus.

Modélisation du vote potentiel pour Jean-Marie Le Pen

	B	E.S.	Wald	ddl	Signif.	Exp(B)
Etape 1(a)			138,782	3	,000	
Idéologie						
Gauche	-,785	,130	36,441	1	,000	2,192
Centre	-,559	,146	14,624	1	,000	1,749
Droite	,587	,096	37,611	1	,000	,556
Peine de mort			182,045	3	,000	
Accord ++	1,516	,114	176,805	1	,000	,220
Accord +	,956	,118	66,032	1	,000	,384
Accord -	-,649	,140	21,504	1	,000	,523
Trop d'immigrés			99,324	3	,000	
Accord ++	,872	,160	29,555	1	,000	,418
Accord +	,349	,161	4,690	1	,030	,706
Accord -	-,516	,191	7,284	1	,007	1,675
Menacé	,727	,090	65,316	1	,000	,484
Modèles d'intégration			31,286	3	,000	
Républicains	-,402	,242	2,767	1	,096	,669
Protestataires	,910	,278	10,691	1	,001	,403
Assimilationnistes	,927	,218	18,121	1	,000	,396
Constante	-3,665	,258	202,339	1	,000	39,058
Pseudo R2	34%					

a. Variable(s) entrées à l'étape 1: RC4, Q17D, Q17E, Q77, CLU4_1.

En moyenne, si un électeur est de droite il a 37% de chances de voter possiblement pour Jean-Marie Le Pen. Selon que cet électeur de droite considère qu'il y a trop d'immigrés ou non cette probabilité sera soit de 45% soit de 14%. Quand on combine l'attitude « anti-immigrés » au sentiment d'une menace économique, cette probabilité sera de 52% s'il est à la fois « anti-immigrés » et « menacé », de 30% s'il est « anti-immigrés » mais ne se sent « pas menacé », de 22% s'il est « pro immigrés » et « menacé » contre seulement 10% s'il n'est ni contre les immigrés ni menacé. Enfin, les modèles d'intégration viennent compléter l'explication de cette probabilité puisqu'on passe de 6% à 54% selon que l'électeur est de droite, républicain, ni « menacé », ni « anti-immigrés » ou bien qu'il est de droite, assimilationniste, « menacé » et « anti-immigrés ».

Conclusion

L'analyse des différentes facettes de la question de l'immigration accrédite l'idée que celle-ci sera l'un des enjeux pertinents de l'élection présidentielle 2007. Cet enjeu, dans ces différentes dimensions, clive en effet fortement l'opinion publique. En relation directe, le modèle d'intégration le plus exigeant, que l'on peut qualifier d'assimilationniste, rassemble une majorité de la population française. Ces différents éléments structurent les choix électoraux en particulier dans les électors centristes et non-alignés, segments décisifs de l'élection présidentielle à venir, tant pour l'issue du premier tour (en particulier le niveau relatif du vote Le Pen) que celle du second tour.

Probabilité d'un vote Le Pen potentiel selon différents traits d'attitudes

